

BUDGET : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 Janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal. Ce document est soumis à l'assemblée délibérante qui l'arrête par un vote avant le 30/06 de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Il retrace l'activité de la commune en reprenant les recettes et les dépenses effectivement réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 ainsi que les engagements pris sur cette même année, toujours en cours de réalisation à la date de clôture budgétaire : il s'agit des « restes à réaliser ».

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et permet de dresser ainsi le bilan financier de l'année écoulée.

Parallèlement et avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le comptable public établit un compte de gestion comportant :

- un état de tous les comptes,
- un bilan comptable de la collectivité retraçant de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Le budget primitif 2020 a été adopté le 25 juin 2020. Il a ensuite été modifié par une décision modificative adoptée le 26 novembre 2020. Le compte administratif a été adopté lors du conseil municipal du 27 mai 2021.

Pour 2020, le compte administratif se présente de la façon suivante.

La section de Fonctionnement

Résultat de fonctionnement 2020

Recettes de fonctionnement réalisées	21 591 310.69	euros
Dépenses de fonctionnement réalisées	20 258 865.55	euros
Résultat de fonctionnement 2020	1 332 445.14	euros
Résultat 2019 reporté	517 102.73	euros
Résultat cumulé de fonctionnement	1 849 547.87	euros

Résultat Restes à réaliser

- 389 915.80 euros

Résultat

1 459 632.07 euros

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux et permet ainsi à la collectivité d'assurer le quotidien (les contrats de maintenance, d'entretien, mais également les fluides, les locations de matériels, les prestations confiées à des prestataires, les charges de personnel, les indemnités des élus, les subventions aux associations, les frais financiers et exceptionnels).

Il compte également les recettes issues de la tarification des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), de la fiscalité (impôts locaux), les dotations de nos partenaires et en particulier de l'Etat, ainsi que les recettes liées à la gestion de notre patrimoine.

1 - Les recettes de Fonctionnement

Elles proviennent essentiellement de la fiscalité, des dotations de l'Etat et des produits des services.

Les **recettes** réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à **21 511 355 euros**. Elles sont présentées par politique publique de la manière suivante :

POLITIQUES PUBLIQUES	Montants CA 2020
Fiscalité directe	11 668 489 €
Partenariale	4 361 237 €
Fiscalité indirecte – reversée	2 143 878 €
Tarifaire	1 337 667 €
Attractivité du territoire	934 105 €
Patrimoniale	408 211 €

Politique de l'Etat	
Dotation forfaitaire de fonctionnement	1 886 844 €
Fonds de péréquation	658 255 €
Autres dotations	535 985 €
Compensations fiscales	290 841 €
Dotation achat de masques- Crise sanitaire	26 734 €

2 - Les dépenses de Fonctionnement

Pour l'année 2020, les dépenses de fonctionnement ont continué de faire l'objet de la plus grande rigueur dans un contexte instable avec la crise sanitaire. Le montant de la section de fonctionnement en dépenses réelles s'élève à **19 510 265 euros**.

Les dépenses à caractère général s'élèvent à **4 115 724 euros** et peuvent être décomposées par politiques publiques de la manière suivante :

POLITIQUES PUBLIQUES	Montants dédiés CA 2020	Charges de Structures et services support
Patrimoine	917 590 €	2 111 833 €
Education	525 613 €	
Environnement et Espaces Verts	163 352 €	
Enfance	110 828 €	
Sociale	63 040 €	
Culturelle	60 644 €	
Seniors	53 948 €	
Petite enfance	42 167 €	
Sécurité	39 395 €	
Dynamique de la ville	16 582 €	
Sport et Jeunesse	10 732 €	

Les **charges de personnel** demeurent le premier poste de charges de fonctionnement. Elles s'élèvent pour 2020 à **13 807 142 euros**.

Les frais de personnel sont présentés et répartis de la façon suivante par secteurs :

Education	19%	Sport et jeunesse	8%
Patrimoine Environnement	17%	Sécurité	5%
Administration	16%	Culture	5%
Petite enfance	15%	Social	4%
Enfance	11%	Total :	100%

Les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à **1 322 487 euros**. Nous retrouvons notamment :

- **Les subventions attribuées aux associations** et celles versées aux structures autonomes de la ville que sont la caisse des écoles (CDE) et le centre communal d'actions sociales (CCAS). Pour 2020, notre équipe a de nouveau souhaité maintenir son niveau d'accompagnement financier aux associations qui participent à la vie communale, grâce à une enveloppe de 546 119 euros (dont 3 302 euros de subventions exceptionnelles), qui se décompose de la façon suivante :

Type d'associations	Montant
Centre communal d'actions sociales	320 000 euros
Associations à vocation Sociale et de Santé	90 234 euros
Associations Sportives	40 068 euros
Associations en lien avec l'éducation	42 107 euros
Caisse des écoles	20 123 euros
Associations Culturelles	17 225 euros
Associations en lien avec la Vie locale	11 402 euros
Associations en lien avec le Jumelage	2 400 euros
Associations en lien avec le développement durable	1 860 euros
Associations liées à la Solidarité internationale	700 euros

- Les **contributions** obligatoires concernent essentiellement la participation versée au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour un montant de 395 174 euros.
- Les **indemnités et cotisations des élus** représentent 201 241 euros.

Les **charges financières** s'élèvent à **257 170 euros**. Elles sont directement liées aux emprunts classiques contractés par la municipalité.

Les **charges exceptionnelles** (hors subventions exceptionnelles versées aux associations) sont comptabilisées pour **4 440 euros** dont 4 351 euros d'écritures d'apurement de rattachements.

Les **dotations aux amortissements** s'élèvent à **716 601 euros** pour l'année 2020.

L'**épargne brute de 2020** s'élève à près de **1 900 000 euros** ; elle correspond à l'excédent dégagé sur cette section de fonctionnement (hors opérations exceptionnelles et écritures d'ordre) et sert à financer les investissements.

La section d'Investissement

Résultat d'investissement 2020

Recettes d'investissement	6 487 442.53 euros
Dépenses d'investissement	6 563 287.10 euros
Résultat d'investissement 2020	- 75 844.57 euros
Excédent 2019 reporté	1 196 270.52 euros
Excédent global d'investissement	1 120 425.95 euros
Résultat Restes à réaliser	- 1 315 350.58 euros
Résultat- Besoin de financement	- 194 924.63 euros

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de **194 924.63 euros**. Ce besoin de financement sera obligatoirement financé par le résultat excédentaire de la section de fonctionnement. Ce déficit s'explique en partie par des cessions immobilières inscrites et qui n'ont pas été réalisées en 2020. Ces cessions font l'objet d'une réinscription en 2021.

Contrairement au budget de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

C'est une fois après avoir honoré le remboursement du capital de la dette, que la commune pourra réaliser ses dépenses d'investissement qui se traduiront par une augmentation de la consistance et de la valeur du patrimoine de la collectivité (acquisition de mobiliers, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers...).

Pour la partie recettes, nous retrouvons notamment les subventions et participations obtenues de nos partenaires (Etat, Région, Département, communauté d'agglomération), le FCTVA, les recettes patrimoniales (*en lien avec les permis de construire*)...

1 - Les recettes d'Investissement

Les **recettes réelles** de la section d'investissement s'élèvent à **5 738 842 euros** :

RECETTES	Montants au CA 2020
Emprunt 2020	1 800 000 €
Subventions partenaires	1 241 509 €
FCTVA 2020	530 255 €
Amendes de police	117 051 €
Taxes d'aménagement	67 159 €

Les **subventions** reçues de nos partenaires s'élèvent à **1 241 509 euros** et se répartissent de la manière suivante :

Financement de l'Etat :

FIPD :

- Travaux de sécurisation des 7 groupes scolaires au titre du FIPD : 31 k euros.

DETR :

- Travaux de réhabilitation et d'extension du self au groupe scolaire des dix Arpents : 48 k euros,
- Travaux de réfection des toitures terrasses au groupe scolaire des dix Arpents : 39 k euros,
- Travaux d'extension de la cour du groupe scolaire Le Bois : 34 k euros.

Financement de la Région d'Ile-de-France :

- Travaux de réhabilitation du gymnase de l'Ormetteau : 267 k euros,
- Travaux de construction du gymnase de La Cavée : 152 k euros,
- Travaux de réhabilitation et d'extension du self au groupe scolaire des dix Arpents : 150 k euros,
- Acquisition d'une balayeuse : 25 k euros,
- Travaux d'installation de caméras de vidéosurveillance : 19 k euros,
- Acquisition d'un véhicule de police : 6 k euros,
- Travaux de réhabilitation des courts de tennis la Butte : 5 k euros.

Financement du Département du Val d'Oise :

- Travaux de réhabilitation du gymnase de l'Ormetteau : 108 k euros,
- Travaux de réhabilitation et d'extension du self au groupe scolaire des dix Arpents : 129 k euros,
- Travaux de construction du gymnase de La Cavée : 27 k euros,
- Travaux de requalification de la route de Pierrelaye : 27 k euros,
- Acquisition d'un véhicule de police : 3 k euros.

Financement de la Caisse d'Allocations familiales :

- Travaux de rénovation de la crèche collective : 167 k euros.

Les **subventions attendues et notifiées** qui font l'objet de reports de crédits sur l'année suivante pour **1 240 523 euros** sont les suivantes :

Financement de l'Etat- Crédits reportés :

- FIPD - Travaux de sécurisation des écoles : 72 k euros,
- DETR – Travaux de remplacement des menuiseries dans les logements : 27 k euros,
- DSIL - Travaux de modernisation des éclairages des courts de tennis de la Butte : 11 k euros.

Financement de la Région d'Ile-de-France- Crédits reportés :

- Travaux de réhabilitation du gymnase de La Cavée : 233 k euros,
- Travaux de construction du gymnase de l'Ormetteau : 148 k euros,
- Travaux d'installation de la vidéoprotection- solde 2018 : 17 k euros.

Financement du Département du Val d'Oise- Crédits reportés :

- Travaux de construction du gymnase de l'Ormetteau : 532 k euros,
- Travaux de réhabilitation du gymnase de La Cavée : 93 k euros,
- Travaux de réfection rue de l'Ormetteau : 40 k euros,
- Travaux de requalification de la route de Pierrelaye- solde 2019 : 16 k euros.

Financement de la Caisse d'Allocations familiales :

- Acquisition d'un logiciel : 1 k euros,
- Travaux de rénovation de la crèche collective : 50 k euros.

Le **FCTVA** correspond à la récupération d'une partie du montant de la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement réalisées par la commune l'année précédente. Il s'élève en 2020 à **530 255 euros**.

Le produit des **amendes de police** s'élève en 2020 à **117 051 euros**.

Un emprunt d'équilibre de 1 800 000 euros a été contracté pour l'année 2020 et 900 000 euros d'emprunt d'équilibre 2019 était inscrit en report de crédits.

2 - Les dépenses d'investissement

L'analyse des dépenses d'investissement est nécessairement variable selon les exercices puisqu'elle est le reflet du nombre de projets, de leur ampleur et de leurs délais de réalisation.

On pourra noter que la ville poursuit de manière significative ses efforts d'investissement en 2020. Les **dépenses** de la section d'investissement se montent à 6 563 287 euros, dont 5 211 412 euros en dépenses d'équipement. Ces dernières se répartissent majoritairement sur les politiques publiques suivantes :

Politiques publiques	Travaux
Sport	2 819 017 €
Voirie et Espaces Verts	1 032 720 €
Education	711 506 €
Patrimoine- Autres équipements publics	231 966 €
Sécurité	107 839 €
Enfance et petite enfance	96 295 €
Logements	52 439 €
Mise aux normes et sécurité technique	40 153 €
Culture	37 499 €
Travaux en régie	41 128 €
Dynamique de la Ville	25 967 €
Social et Santé	14 883 €
Totaux	5 211 412 €

Les principaux investissements réalisés sur nos politiques publiques sont :

Pour les **Sports, 2 819 017 euros** ont été dédiés, dont :

- 2 796 k euros aux travaux de réhabilitation et d'extension du gymnase de La Cavée et la construction du gymnase de l'Ormetteau,
- 9 keuros à la pose d'alarmes anti-intrusion dans les équipements sportifs.

Pour la **Voirie et les espaces verts, 1 032 720 euros** ont été dédiés, dont :

- 342 k euros aux études et travaux de requalification de l'impasse des Rosiers,
- 290 k euros pour des travaux divers route de Pierrelaye,
- 102 k euros de travaux de réfection de chaussées.

Pour l'**Education, 711 506 euros** ont été dédiés, dont :

- 161 k euros à la pose de clôtures et la sécurisation par clôtures anti-intrusion dans les groupes scolaires,
- 146 k euros à l'acquisition de mobiliers et matériels dans les écoles (tables, chaises, armoires, matériels offices...),
- 113 k euros à l'extension de la cour au groupe scolaire le Bois,
- 100 k euros à divers travaux de sécurisation et de modernisation dans les groupes scolaires,
- 54 k euros à la fourniture et la pose de stores dans les groupes scolaires,
- 28 k euros à l'achat de défibrillateurs dans les groupes scolaires,
- 26 k euros à la mise en place d'alarmes anti-intrusion dans les groupes scolaires.

Concernant les **Services de l'administration, 231 966 euros** ont été dédiés, dont :

- 88 k euros au renouvellement du parc automobile,

- 51 k euros à la réfection du château d'eau à la Mairie Principale,
- 30 k euros à l'installation d'une pompe à chaleur à Mairie Principale,
- 17 k euros à des prestations informatiques dont la refonte du site internet.

Pour la **Sécurité, 107 839 euros** ont été dédiés, dont :

- 88 k euros à l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection,
- 17 k euros à l'acquisition d'équipements de protection de la police municipale,

Pour **l'Enfance et la petite enfance, 96 295 euros** ont été dédiés, dont :

- 39 k euros à l'installation d'une climatisation à la maison de la petite enfance,
- 19 k euros à l'acquisition d'équipement des structures de l'enfance et de la petite enfance,
- 10 k euros aux travaux divers à la crèche collective et la maison de la petite enfance,
- 9 k euros au remplacement des menuiseries à la crèche collective,
- 6 k euros à l'étude de faisabilité de l'agrandissement self au centre de loisirs Jeannette Largeau.

Pour les **Logements, 52 439 euros** ont été dédiés, dont :

- 39 k euros au remplacement des menuiseries des logements du groupe scolaire Henri Fillette Haut,
- 8 k euros à des travaux d'entretien et de rénovation dans des logements communaux.

Pour la **Mise aux normes et sécurité technique, 40 153 euros** ont été dédiés, dont :

- 16 k euros à l'acquisition d'équipements spécifiques aux agents,
- 10 k euros pour la mise aux normes électrique de divers sites,
- 5 k euros à la maintenance des extincteurs et accessoires.

Pour la **Culture, 37 499 euros** ont été dédiés, dont :

- 19 k euros à la création d'une sortie de secours et d'un garde-corps du bâtiment Bernardin de Saint Pierre,
- 7 k euros à l'achat de matériel de son et lumière,
- 4 k euros à l'acquisition de matériels à destination de la MIEM,
- 3 k euros à la création d'une sortie de secours au Presbytère,
- 2 k euros à l'installation d'une alarme anti-intrusion au théâtre de l'Usine.

Pour les **travaux en régie, 41 128 euros** ont été dédiés pour l'acquisition de matériels nécessaires à la réalisation des travaux réalisés par les agents de la commune (sanitaires, revêtement de sols et muraux, ballons d'eau chaude, radiateurs...).

Pour la **Dynamique de la ville, 25 967 euros** ont été dédiés, dont :

- 12 k euros à l'acquisition de panneaux lumineux au Bas Noyer,
- 7 k euros à l'acquisition de nouvelles illuminations de fin d'année,
- 7 k euros à des travaux d'aménagement d'un local situé rue du Commerce.

Pour le pôle **Social et Santé, 14 883 euros** ont été dédiés, dont :

- 8 k euros à l'acquisition de divers équipements,
- 7 k euros à des travaux au Club de la Chenaie.

Les emprunts : remboursement du capital de la dette

Il s'agit de la première dépense obligatoire. Le montant du remboursement pour 2020 s'élève à **1 310 756 euros**.

Les autres dépenses correspondent à des écritures d'opération d'ordre budgétaire d'amortissement de subventions transférables pour 38 828 euros et des remboursements de cautions pour 2291 euros.

L'épargne nette ou l'autofinancement dégagé par le solde de l'exécution de la section de fonctionnement est une recette primordiale pour la commune afin de minimiser son recours à l'emprunt, qui est sa dernière source de financement. Elle s'élève en 2020 à **590 000 euros** après remboursement en capital de l'emprunt.

RESULTAT DE L'EXERCICE

RECAPITULATIF DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2020

	Section de fonctionnement	Section investissement	Total
Recettes	21 591 310.69	6 487 442.53	28 078 753.22
Dépenses	20 258 865.55	6 563 287.10	26 822 152.65
= solde exécution	1 332 445.14	- 75 844.57	1 256 600.57

Résultat de clôture

	Section de fonctionnement	Section investissement	Total
Solde d'exécution	1 332 445.14	- 75 844.57	1 256 600.57
+ résultat reporté de N-1	517 102.73	1 196 270.52	1 713 373.25
Nouveau résultat	1 849 547.87	1 120 425.95	2 969 973.82
+ Restes à réaliser RAR			
Recettes	58 624.70	1 240 522.96	1 299 147.66
Dépenses	448 540.50	2 555 873.54	3 004 414.04
Résultat RAR	- 389 915.80	- 1 315 350.58	- 1 705 266.38
Résultat	1 459 632.07	- 194 924.63	1 264 707.44

Le nouveau résultat de la section de fonctionnement est de 1 459 632 euros et viendra en partie couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 194 925 euros.